

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2019.

(en K.Dinars)	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Déc-19	Déc-18	Var
Produits d'exploitation bancaire	160 595	157 666	620 842	546 013	13,7%
Intérêts	126 180	119 171	473 872	400 457	18,3%
Commissions en produits	16 850	15 161	60 661	58 589	3,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	17 565	23 334	86 309	86 967	-0,8%
Charges d'exploitation bancaire	65 459	59 193	262 346	218 435	20,1%
Intérêts encourus	64 418	59 609	258 887	216 075	19,8%
Commissions encourues	1 041	-416	3 459	2 360	46,6%
Produit Net Bancaire	95 137	98 473	358 496	327 578	9,4%
Autres produits d'exploitation	572	683	1 389	988	40,7%
Charges opératoires dont	23 758	23 701	105 125	96 586	8,8%
Frais de personnel	16 016	16 816	72 918	68 522	6,4%
Charges générales d'exploitation	7 742	6 885	32 207	28 064	14,8%
Structure du portefeuille au bilan			943 501	921 015	-1,0%
Portefeuille titres d'investissement			943 501	921 015	-1,0%
Encours net des crédits (1)			4 457 003	4 465 443	-0,2%
Encours des dépôts			4 025 607	3 745 128	7,5%
Dépôts à vue			1 350 872	1 349 604	0,1%
Dépôts d'épargne			1 345 969	1 247 779	7,9%
Dépôts à terme			1 328 766	1 147 745	15,8%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			533 629	431 069	23,8%
Capitaux propres apparaissant au bilan (2)			783 076	728 778	7,5%

(1) les crédits sont présentés nets des provisions constituées à la fin de l'année

(2) Compte non tenu du résultat de la période

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 4^{EME} TRIMESTRE 2019 :

A la fin du 4^{ème} trimestre 2019, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées à la fin de l'année) ont atteint le même niveau enregistré à la fin de l'exercice 2018, soit une enveloppe nette de **4.457.003** mille dinars au 31/12/2019.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+7,5%** passant de **3.745.128** mille dinars au 31/12/2018 à **4.025.607** mille dinars au 31/12/2019. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+7,9%** et des dépôts à terme de **+15,8%**.
- **L'encours des ressources spéciales** a augmenté de **+23,8%** passant de **431.069** mille dinars au 31 Décembre 2018 à **533.629** mille dinars au 31 Décembre 2019 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures accordées par des bailleurs de fonds internationaux.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+13,7%** pour atteindre **620.842** mille dinars en Décembre 2019 contre **546.013** mille dinars à fin Décembre 2018. Cette progression concerne principalement les intérêts **+18,3%** et les commissions **+3,5%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en augmentation de **+20,1%** passant de **218.435** mille dinars à fin Décembre 2018 à **262.346** mille dinars à fin Décembre 2019. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des tirages sur les ressources extérieures.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 4^{ème} trimestre 2019 un montant de **358.496** mille dinars, contre **327.578** mille dinars à la fin du 4^{ème} trimestre 2018, soit une progression de **+9,4%**.

- **Les charges opératoires** ont augmenté de **8,8%** pour atteindre **105.125** mille dinars au 31/12/2019 contre **96.586** mille dinars au 31/12/2018. Elles sont décomposées comme suit :
 - *Les charges du personnel pour un montant de **72.918** mille dinars à fin Décembre 2019, en augmentation **6,4%** par rapport à la même période de l'année dernière ;*
 - *Les frais généraux ont atteint une enveloppe de **32.207** mille dinars à fin Décembre 2019 en augmentation **14,8%** par rapport à la même période de l'année dernière .*
- Le Résultat Brut d'Exploitation –RBE- s'élève au 31 décembre 2019 à 247.310 mille dinars, en progression de 10% par rapport à 2018.